



"Le principe de la République : le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple." Constitution de la V<sup>ème</sup> République, art. II

Antoine Viellard ■ 1, rue de la Saint-Martin, 74160 St-Julien en Genevois ■ Tél : 04.50.49.18.07 ■ antoine.viellard@sfr.fr ■ blog : www.portevoix.fr

## Protégeons nos vies des nuisances de la pression immobilière

Il est encore possible de préserver nos espaces agricoles d'une urbanisation mal maîtrisée. Il est encore possible que les milliers d'habitants supplémentaires qui s'installent chaque année puissent

se loger à proximité des futurs bus. Il est possible de cesser d'aggraver les bouchons que vous constatez chaque jour. Notre agglomération peut et doit construire assez de logements pour tous.

Les constructions s'accroissent et détruisent les beaux paysages de notre canton. Les files de voitures s'allongent. Le pouvoir d'achat en euros se dégrade. Les autorités genevoises sous-traitent au Genevois français l'urbanisation qu'elles refusent. Près de la moitié d'une classe d'âge de genevois est contrainte de s'installer dans le Genevois français chaque année ! Cet aménagement absurde crée des milliers d'automobilistes supplémentaires et des tensions sociales inquiétantes.

Nous pouvons décider de poursuivre ces politiques incohérentes en

échange des fonds frontaliers. Elles apportent une grande prospérité à beaucoup d'entre nous : mais telles quelles, elles détruisent notre capacité à vivre ensemble et notre qualité de vie à tous. Cette prospérité est illusoire.

**Je vous propose que désormais la Haute-Savoie prenne toute sa place aux côtés de Genève, dans un esprit ferme et constructif, pour travailler ensemble à une agglomération équilibrée qui préserve la qualité de vie de TOUS ses habitants.**

Je vous propose que la Haute-Savoie

travaille à ce que chacun puisse se loger non loin de son lieu de travail tout en préservant les espaces naturels et agricoles par une densification de l'agglomération genevoise. Je vous propose de continuer à développer les transports en commun avec la communauté de communes. Je vous propose une politique active de l'emploi : pas seulement des emplois d'ingénieurs, mais aussi des emplois qui correspondent aux qualifications des jeunes et des seniors.

**C'est la raison pour laquelle je suis candidat aux élections départementales des dimanches 20 et 27 mars dans les 17 communes du canton de Saint-Julien-en-Genevois.**



### Proposition

S'assurer que les 2500 logements annuels promis par Genève en 2007 soient enfin construits !

Plus d'informations sur [www.portevoix.fr](http://www.portevoix.fr)



BNB Photographie

Protégeons nos espaces naturels d'une urbanisation mal maîtrisée.

# Pour un aménagement qui vous permette de circuler

**Avec la Communauté de Communes du Genevois, nous devons inciter la construction des nouveaux logements à proximité des futurs bus. Cela permettra de les créer et de les développer à des coûts abordables pour nos impôts**

Chaque année au mois de septembre nous constatons que les bouchons s'aggravent. Notre agglomération de 800'000 habitants connaît des embouteillages équivalents à ceux de métropoles de 10 millions d'habitants.

Notre agglomération est la seule au monde qui a placé sa campagne entre son centre ville et sa périphérie. La campagne genevoise est très jolie... mais ses kilomètres peu habités augmentent les coûts des bus. Ceux-ci sont ruineux et pourtant insuffisants pour transporter autant d'habitants si éloignés.

Pour retrouver notre liberté de déplacement, les constructions doivent se faire autour des futures lignes de bus et de tram. Pour limiter vos impôts, les futurs bus doivent être utilisés et donc traverser

*(suite à la page suivante)*



# Parlons d'égal à égal avec Genève pour préserver notre cadre de vie

**Nous devons construire assez de logements à proximité des lieux d'emploi pour limiter les distances domicile-travail. Depuis plus de 10 ans, chaque année ce sont plus de 2000 Genevois qui sont contraints de fuir la pénurie de logements à Genève !**

Les habitants qui fuient la pénurie de logements à Genève représentent désormais les deux tiers de la croissance démographique du Genevois français. Malgré eux ils contribuent à surenchérir les coûts des logements et à les rendre inaccessibles aux salaires modestes.

2000 habitants supplémentaires par an ce sont 1500 voitures de plus : soit environ 12 km de bouchons supplémentaires chaque année dans la région.

Les autorités genevoises profitent financièrement de cette situation puisque chaque habitant s'installant en France continue de payer son impôt à la source à Genève et est remplacé dans son ancien logement par un expatrié qui est un nouveau contribuable du canton. Au total, l'imposition à la source des pendulaires qui résident dans le Genevois fran-

çais rapporte 600 millions de francs suisses au canton de Genève soit 10% de ses recettes totales. C'est une chance pour notre région, mais il faut que les ressources et les charges transfrontalières soient partagées de manière équitables.

**Genève doit respecter l'engagement pris de construire la moitié des logements nécessaires à son développement d'ici 2030** (Projet d'agglomération signé en décembre 2007).

Genève et le Genevois français ne sont plus seulement des voisins, mais deviennent de fait des copropriétaires de notre agglomération commune.



## **Proposition sur la coopération avec Genève**

Impliquer pleinement le département de la Haute-Savoie dans les négociations avec Genève pour parler d'égal à égal de notre avenir commun.

**Améliorons avec Genève notre qualité de vie commune.**







Les personnes qui font vivre nos communes doivent aussi pouvoir y vivre.

*(suite de la page précédente)*

des zones denses de logements comme le prévoit les plans d'aménagement concertés du projet d'agglomération.

Lorsque l'aménagement de notre région permettra de stopper l'exode des habitants de Genève, nous pourrons alors corriger les erreurs faites ces 30 dernières années en développant un réseau de lignes de bus rapides et efficaces qui pourra alors réduire l'engorgement des voies de circulation.

Cela prendra des années, mais il est urgent de commencer tout de suite.

## **Proposition sur la circulation**

Avec la Communauté de Communes, faciliter la construction des nouveaux logements à proximité des futures lignes de bus pour les rendre viables plus vite.

Plus d'informations sur [www.portevoix.fr](http://www.portevoix.fr)



# Les employés des maisons de retraite doivent pouvoir se loger aussi

**Nous devons permettre aux personnes qui font vivre nos entreprises et nos services publics d'avoir eux-mêmes les moyens de vivre dans nos communes. A ce jour certaines maisons de retraite du Genevois Français sont obligées de refuser des pensionnaires faute d'employés !**

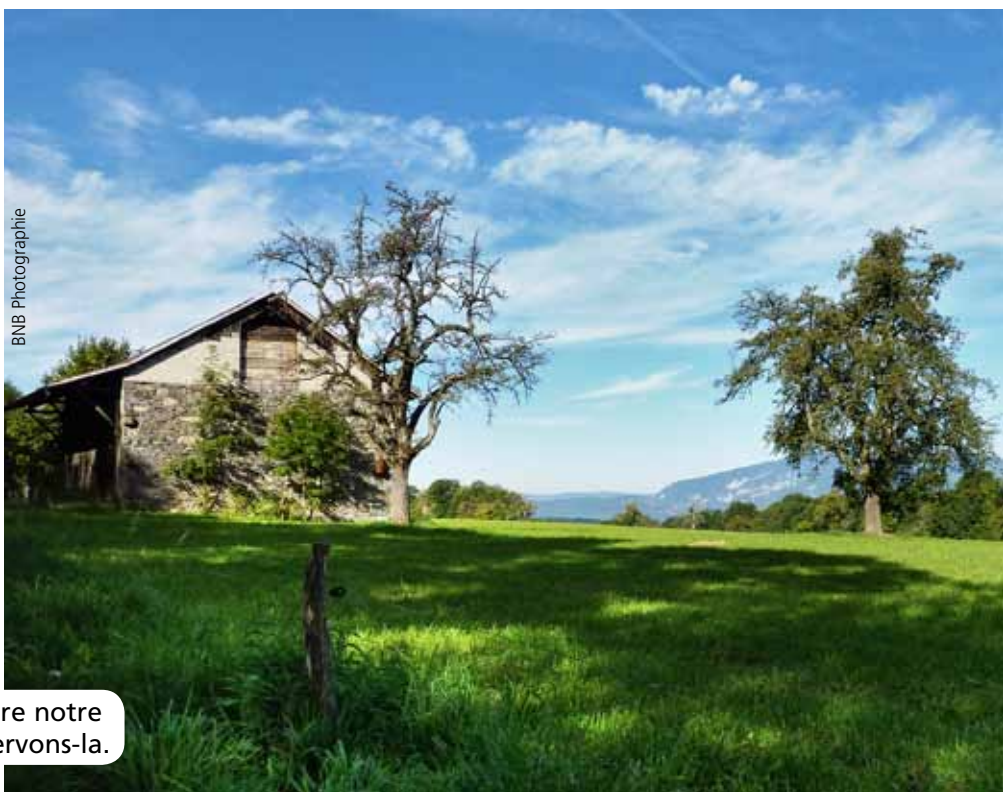
Les personnes qui pourraient faire fonctionner nos maisons de retraite n'ont tout simplement plus les moyens de se loger ni de vivre décemment dans notre région. Elles sont contraintes soit d'aller travailler à Genève ou de plus en plus souvent de déménager. Cette situation est rencontrée aussi par les enseignants, les salariés du privé et les infirmières. Nous avons pourtant besoin d'eux pour que nos maisons de retraites puissent proposer un accueil digne. Nous avons besoin de nous assurer qu'ils puissent se loger et vivre correctement parmi nous.

Nous devons mettre un terme à la pénurie de logements qui aggrave la spéculation immobilière et détruit le pouvoir d'achat des habitants. Je vous propose que la Haute-Savoie par ses politiques, favorise la construction de suffisamment de logements pour tous en collaboration avec les élus locaux.

## **Ma proposition**

Améliorer le pouvoir d'achat des salariés en euros en résorbant la pénurie de logements qui nourrit la spéculation

[www.portevoix.fr](http://www.portevoix.fr)



La qualité de vie est encore notre atout principal, préservons-la.



# Antoine Vielliard à votre service

- 39 ans, Célibataire
- Né à Chêne-Bougeries
- Scolarité à Ville-la-Grand et Annemasse
- Centriste indépendant et ouvert
- Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris
- A vécu 25 ans dans le Genevois,

mais aussi à Paris, Bruxelles et Singapour

- Responsable commercial dans le secteur privé

#### *Engagement public bénévole :*

- Conseiller Municipal de la minorité à Saint-Julien-en-Genevois
- Délégué de Saint-Julien-en-Gene-

vois à la Communauté de Communes du Genevois (CCG)

- Délégué à l'**Association Régionale de Coopération du Genevois (ARC)**
- Rend compte **quotidiennement de ses mandats sur son blog ([www.portevoix.fr](http://www.portevoix.fr))**

## En 2014, nous aurons deux Conseillers Territoriaux - l'un d'eux devra être expérimenté

Notre canton regroupe actuellement les 17 communes de la communauté de communes du Genevois. En 2014 les Conseillers Généraux deviendront des Conseillers territoriaux. Notre canton aura alors **deux Conseillers Territoriaux qui siègeront à la fois au Conseil Général de Haute-Savoie et au Conseil Régional de Rhône-Alpes** aux côtés de plus de 300 conseillers de tout Rhône-Alpes.

***Je me présente pour que notre canton puisse être représenté à Annecy et à Lyon par un Conseiller Territorial expérimenté dans 3 ans.***

A vous de décider les 20 et 27 mars de ce que sera ce paysage dans 20 ans.



## 2100 € de vos impôts annuels : enjeu des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011

Pour élire le conseiller général du canton de Saint-Julien-en-Genevois. Avec 33 autres Conseillers Généraux, il a la responsabilité des politiques de la Haute-Savoie. La Haute-Savoie gère un budget qui s'élève à environ **2100 euros d'impôts par famille et par an** :

- 797 € par famille et par an pour l'aide médicale et sociale,
- 365 € pour les routes et transports,
- 122 € pour les pompiers,
- 90 € pour les collèges,
- 216 € pour les politiques économiques et culturelles,
- 594 € pour l'administration générale, la logistique et le remboursement de la dette.

